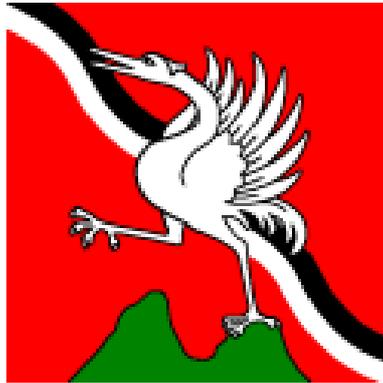


Commune
de
Haut-Intyamon



bulletin d'informations

novembre 2021

CONSEIL COMMUNAL – répartition des dicastères

- ✓ **M. Boris Fringeli, Les Sciernes d'Albeuve, Syndic**
Administration générale, finances, transports publics, PNR commission de la mobilité-énergie
☎ 079 291 38 80, e-mail : b.fringeli@haut-intyamon.ch

- ✓ **M. Cédric Privet, Montbovon, Vice-Syndic**
Police des constructions, éclairage public, SIV société d'intérêts villageois Lessoc, aménagement du territoire PAL, RPS remaniement parcellaire simplifié Lessoc
☎ 076 392 45 97, e-mail : c.privet@haut-intyamon.ch

- ✓ **M. Bruno Ferreira, Neirivue, Conseiller**
Routes, édilité, bâtiments communaux, police du commerce, sport, association sport en Gruyère, halle polyvalente, places de jeux, cimetières, chiens, déchetterie
☎ 079 536 42 34, e-mail : b.ferreira@haut-intyamon.ch

- ✓ **M. Nicolas Haymoz, Lessoc, Conseiller**
Eau potable, eaux usées, endiguements, agriculture, alpages, PNR parc naturel régional Gruyère – Pays-d'Enhaut, tourisme, SDI Société de développement de l'Intyamon
☎ 076 720 72 75, e-mail : n.haymoz@haut-intyamon.ch

- ✓ **M. Hugo Rey, Montbovon, Conseiller**
Service du feu, défense, stands, protection civile, ORCOC, forêts, chauffage à distance, syndicats, SIV société d'intérêts villageois Montbovon
☎ 079 560 89 04, e-mail : h.rey@haut-intyamon.ch

- ✓ **Mme Christine Sauterel-Doutaz, Neirivue, Conseillère**
Ecoles, bâtiments scolaires, bibliothèque, culture, SIV société d'intérêts villageois Neirivue, home de l'Intyamon
☎ 079 767 08 40, e-mail : c.sauterel@haut-intyamon.ch

- ✓ **Mme Corine Sigrist, Les Sciernes d'Albeuve, Conseillère**
Affaires sociales, service intercommunal de curatelle, santé, AVS, home, structures d'accueil de la petite enfance, SIV société d'intérêts villageois Albeuve - Les Sciernes
☎ 078 729 70 92, e-mail : c.sigrist@haut-intyamon.ch

ASSEMBLEE COMMUNALE

le mercredi 1^{er} décembre 2021, à 20.15 heures,
à la salle communale à Albeuve

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 avril 2021

Le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site communal, www.haut-intyamon.ch

2. Budget 2022

- a. budget de fonctionnement
- b. budget des investissements, financement
 1. réfection de la route de la Tsarère, Les Sciernes, Fr. 120'000.-
 2. réfection de la route Les Raforts, Montbovon, Fr. 204'000.-
 3. acquisition d'un véhicule pour le service de l'édilité, Fr. 300'000.-
 4. construction de la nouvelle école à Neirivue, Fr. 11'935'800.-
- c. rapport de la Commission financière
- d. approbation des comptes

3. Planification financière

4. Approbation du règlement des finances

5. Vente de terrain à Neirivue, au lieu-dit Cresson, articles 23, 63, 530, 568, 577, 822, 1031 et 1051

6. Divers

Le Conseil communal

Selon les dispositions sanitaires actuelles, le pass Covid ne sera pas exigé.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Les personnes non motorisées souhaitant participer à l'assemblée peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale.

COMMUNE DE HAUT-INTYAMON		Budget de fonctionnement					
Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2021		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	542'506.55	19'991.91	584'418.15	7'150.00	856'380.13	217'337.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	158'340.73	69'723.34	116'456.32	55'947.00	142'170.71	54'980.00
2	FORMATION	1'807'759.99	92'080.25	1'826'320.50	79'542.00	1'895'073.85	51'098.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	130'307.10	2'364.00	128'398.80	2'000.00	126'487.45	3'500.00
4	SANTE	556'012.15	2'074.83	549'870.95	5'000.00	605'041.80	5'000.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	699'742.05	5'219.00	731'513.25	12'000.00	776'201.10	12'000.00
6	TRAFICS ET TELECOMMUNICATIONS	822'341.54	938.00	822'315.60	5'500.00	765'615.04	17'567.63
7	PROTECTION DE L'ENVIRONN. ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1'219'748.69	1'054'590.90	1'286'998.70	1'102'300.00	1'517'024.14	1'265'098.38
8	ECONOMIE PUBLIQUE	816'980.01	695'096.17	1'185'767.90	972'911.00	1'250'596.30	963'607.56
9	FINANCES ET IMPOTS	1'230'292.91	6'044'565.60	980'186.60	5'844'358.00	313'921.80	5'580'204.00
	TOTALISATION	7'984'031.72	7'986'644.00	8'212'246.77	8'086'708.00	8'248'512.32	8'170'392.57
	Résultat	2'612.28			125'538.77		78'119.75

COMMUNE DE HAUT-INTYAMON		Budget d'investissement					
Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2021		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	36'496.15	-	222'131.00	106'667.00	-	-
2	FORMATION	228'634.65	-	575'000.00	-	11'935'800.00	-
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	-	-	-	-	-	-
6	TRAFICS ET TELECOMMUNICATIONS	-	-	-	-	624'000.00	-
7	PROTECTION DE L'ENVIRONN. ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	337'925.55	57'107.65	730'000.00	448'000.00	705'000.00	452'000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	-	-	326'531.00	205'714.00	222'000.00	44'400.00
9	FINANCES ET IMPOTS	-	3'000.00	-	-	-	-
	TOTALISATION	603'056.35	60'107.65	1'853'662.00	760'381.00	13'486'800.00	496'400.00

Message du Conseil communal à l'assemblée communale

Construction d'une nouvelle école enfantine et primaire à Neirivue
et aménagement d'une place de village

Demande du crédit de construction

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Par le présent message, le Conseil communal a l'honneur de vous présenter la demande du crédit de construction nécessaire à l'édification d'une nouvelle école enfantine et primaire à Neirivue, ainsi qu'à la création d'une place de village.

Ce message poursuit les objectifs suivants :

- Retracer le processus historique du projet de construction de la nouvelle école
- Présenter le projet de construction
- Exposer les coûts de construction
- Engager le vote du crédit de construction

Historique

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2017. Une première variante étudiée projetait la transformation du bâtiment scolaire de Neirivue et du bâtiment attenant, les anciens ateliers de l'entreprise Wydler SA. Celle-ci n'a pas été retenue pour diverses raisons dont le manque d'espaces extérieurs, la proximité de la route cantonale et la sécurité des élèves. La Commune a donc choisi de privilégier la construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain libre, proche de la salle de sport et de l'église de Neirivue. Les infrastructures scolaires et sportives seront ainsi regroupées en un seul site, une solution durable et fonctionnelle pour les citoyens et les élèves.

Neirivue est un village « rue » et ne dispose actuellement pas d'un vrai centre. La Commune voit aussi dans le projet l'opportunité de créer une vraie place d'activité villageoise. Les espaces extérieurs entre l'église, la nouvelle école et la salle de sport devront être requalifiés et valorisés dans ce but. Des anciens bâtiments scolaires vont être vendus et seront dédiés à d'autres affectations..

Le message relatif à la demande de crédit d'étude nécessaire au développement du projet de construction d'une nouvelle école enfantine et primaire à Neirivue a été présenté par le Conseil communal en séance du 08.07.2020. L'assemblée communale a approuvé à une large majorité le montant de 1'075'000.00 CHF TTC avec une marge de +/- 10% au budget 2021. Ce budget comprenait les frais nécessaires au développement de l'avant-projet, la préparation du devis estimatif, les demandes de subvention/dons, l'établissement d'un dossier de demande préalable, les plans de projet ainsi que l'établissement des appels d'offres et comparaison.

L'équipe de mandataires (architectes, architectes-paysagistes, ingénieurs civils, ingénieurs CVSE, ingénieurs sécurité incendie, acousticien et géomètre) ont développé l'avant-projet, la procédure de demande préalable et le projet de l'ouvrage en étroite collaboration avec le Maître de l'Ouvrage et la Commission de Bâtisse. Les mandataires ont mis en soumission environ 80% du marché total de l'ouvrage par souci de précision du devis général.

Présentation du projet

(Extrait du rapport du jury du concours)

Le projet propose la construction de deux bâtiments distincts qui s'installent aisément sur la topographie du site. Le bâtiment principal accueille l'école, le second, de plus petite taille, loge l'accueil extrascolaire et les sociétés locales. Avec une échelle semblable aux autres bâtiments présents sur le site, délicatement disposé de manière à préserver les vues, l'ensemble scolaire réussit « à faire corps » avec le bâti de cette partie du village.

Le projet s'engage dans une architecture durable en plaçant au premier rang l'artisanat local. Il propose des solutions simples avec des matériaux durables, des installations techniques low-tech et un faible impact topographique. Une sensibilité et délicatesse avec lesquelles le projet complète la structure du village. Le projet réussit à faire des contraintes du site des atouts, mais aussi à fabriquer des lieux de grande qualité en harmonie avec l'existant.

Aménagements extérieurs :

Dans la composition proposée, les volumes bâtis révèlent un plateau haut et un plateau bas qui accueillent respectivement la place de l'école et la place du village. Ces dernières font elles-mêmes partie d'une série de places signalées à chaque fois par un arbre signal (pin, mélèze, orme et tilleul) accompagné ici par une fontaine, là par un banc, plus loin par une aire de jeux. Cet enchaînement d'espaces publics apparaît comme une liaison précise et sensible entre les différents accès au site. Le mobilier urbain se veut adapté à l'échelle du village et les placettes, d'ambiances variées, encouragent différents modes d'appropriation selon l'heure, le jour ou la saison.

Bâtiments :

Le bâtiment principal de l'école s'organise en demi-niveaux avec deux entrées sous couvert ; une entrée du côté de la place de l'école, une deuxième jumelle, un demi-étage plus bas, du côté de la place du village. Les classes, bi-orientées, tournent en moulin autour de l'escalier central éclairé zénithalement. A l'intérieur de chaque classe, un système de rangement court le long d'un banc sous les fenêtres et libère ainsi les deux autres murs de la classe. Cette solution permet une flexibilité d'aménagement, en long ou en large de la salle, selon les désirs. Le bâtiment de l'accueil extrascolaire, de son côté, pourra être agrandi en cas d'extension, sans dénaturer le site. Les places nécessaires pour la construction d'un abri de protection civile de 280 places sont intégrées dans les deux nouveaux volumes.

Programme des bâtiments

<u>Bâtiment 1 : école</u>	<u>Bâtiment 2 : extrascolaire</u>
2 salles de classe enfantine	1 salle d'accueil
6 salles de classe primaire	1 cuisine
1 salle ACM	1 bureau
1 salle ACT	locaux sanitaires
1 salle d'appui	surfaces de stockage
1 salle des maîtres	surfaces de rangement
1 bureau de responsable	surfaces techniques
1 bureau de logopédie	abris PC 100 places
locaux sanitaires	
surfaces de stockage	
surfaces de rangement	
surfaces techniques	
abris PC 180 places	

Accès personnes à mobilité réduite

Les aménagements extérieurs sont conçus avec des pentes douces, connectant le plateau supérieur au plateau inférieur du site et les diverses entrées des bâtiments publics. Le bâtiment extrascolaire s'organise sur un seul étage, le bâtiment scolaire au contraire sur 3 étages, organisé en split-level et équipé d'un ascenseur. Le décalage en demi-niveaux permet de suivre le terrain et d'offrir une entrée par plateau.

Appels d'offres

Comme mentionné précédemment, l'équipe de mandataires (architectes, architectes-paysagistes, ingénieurs civils, ingénieurs CVSE, ingénieurs sécurité incendie, acousticien et géomètre) ont mis en soumission 80% du marché total de l'ouvrage par souci de précision du devis général.

<u>CFC</u>		<u>TYPE DE PROCE-DURE</u>	<u>OFFRES ENVOYEEES/ INSCRIPTION SIMAP</u>	<u>OFFRES RECUES</u>	<u>SIEGE DE L'ENTREPRISE</u>
201	terrassement	ouverte			
211	maçonnerie	ouverte			
213	échafaudages	gré à gré	5	3	3 FR
	scierie	gré à gré	1	1	1 FR
214	charpente	ouverte			
215	façade en bois	gré à gré	3		2 HI, 1 FR
221	fenêtres en bois	ouverte			
222	Couverture, étanchéité et ferblanterie	ouverte			
225	isolations spéciaux	gré à gré	3	3	3 FR
228	stores	gré à gré	4	4	3 FR, 1 BE
231	électricité	ouverte			
241	chauffage-ventilation	ouverte			
251	sanitaire	ouverte			
272	serrurerie	gré à gré	3		3 FR
273	portes intérieures en bois	invitation	3		2 HI, 1 FR
273.1	meubles fixes	invitation	3	2	2 HI, 1FR
273.3	meubles mobiles	gré à gré	3		3 HI
281	chapes	gré à gré	4	4	2 FR, 1 VD, 1 NE
281.2	paillassons	gré à gré	4	1	1 FR
281.6	carrelage	gré à gré	4	2	2 FR
282	revêtement parois en bois	invitation	3	2	2 HI
400	aménagements extérieurs	ouverte			

Montant du crédit de construction

La Commune procédera à l'achat de la parcelle numéro 1191, actuellement propriété de « Le Bénéfice de la Cure » de Neirivue, pour y construire la nouvelle école. Le prix d'achat a été convenu et confirmé à CHF 55.—/m2 (terrain non équipé en ZIG, zone d'intérêt général). Ce montant est intégré dans le crédit de construction.

Crédit d'étude

Estimation des coûts par la méthode « code des frais par élément » (CFE) sur la base des plans du concours. Le coût d'étude avait été estimé à 1'075'000.00 CHF TTC avec une marge de +/- 10%.

CFC 2 HONORAIRES		
291 ARCHITECTES	CHF	710'000.00
292 INGENIEURS CIVILS	CHF	130'000.00
294 INGENIEURS CVSE	CHF	75'000.00
296 GEOMETRE	CHF	2'000.00
296.4 ACOUSTICIEN	CHF	8'000.00
296.5 ARCHITECTE-PAYSAGISTE	CHF	100'000.00
DIVERS	CHF	50'000.00

TOTAL CREDIT D'ETUDE	CHF 1'075'000.00
-----------------------------	-------------------------

Crédit de construction

Estimation des coûts par « code des frais de construction » (CFC) basée sur les rentrées de soumissions à hauteur de 80% de travaux pour le gros œuvre et le second œuvre, et complétée par des demandes de devis et autres estimations pour les 20% des travaux restants.

CFC 0 TERRAIN (y c. frais d'acquisition)	CHF	180'000.00
CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES		
CFC 2 BATIMENT	CHF	8'993'000.00 (CFC 1, 2 et 3)
CFC 3 EQUIPEMENT D'EXPLOITATION		
CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS	CHF	709'000.00
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES	CHF	172'600.00
CFC 5 DIVERS ET IMPREVUS (5%)	CHF	500'000.00
CFC 9 AMEUBLEMENT	CHF	255'000.00
HONORAIRES	CHF	1'126'200.00

TOTAL CREDIT DE CONSTRUCTION	CHF 11'935'800.00 TTC
-------------------------------------	------------------------------

Financement et subvention

Le montant du crédit de construction de 11'935'800.— CHF TTC est prévu dans le plan financier de la nouvelle législature dès l'année 2022. Il sera financé par un emprunt, par des dons et subventions, ainsi que par la vente de bâtiments scolaires.

La construction de la nouvelle école enfantine et primaire à Neirivue peut bénéficier de deux subventions différentes :

Subvention pour les constructions scolaires

Dans le cadre de la Loi cantonale sur les subventions pour les constructions scolaires du 11 octobre 2005 et de son règlement d'application du 4 juillet 2006, un montant forfaitaire par unité de surface et par type de local est accordé pour la construction de nouvelles écoles.

Programme Bâtiments

Mis en place par la Confédération et les cantons et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017, le Programme Bâtiments encourage l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables et des rejets de chaleur dans le domaine du bâtiment. Il est financé par la taxe CO2 et par les budgets cantonaux. Par sa certification Minergie-P, le nouveau bâtiment peut prétendre à une subvention dans le cadre de ce programme.

Toutes les demandes de subvention seront adressées aux services concernés au moment adéquat de l'avancement du projet.

L'aide de la Patenschaft für Berggemeinden, en comparaison avec d'autres complexes scolaires en région de montagne, sera égale ou supérieure à 1 mio CHF. Le Conseil communal a déjà envoyé une demande préalable à ce parrainage, qui déterminera le montant à allouer en temps opportun.

001 CONSTRUCTIONS SCOLAIRES du SBat du 13.07.2020)	CHF 503'000.00 (selon estimation
002 MINERGIE-P bureau SRG)	CHF 45'000.00 (selon estimation du
003. ABRIS PC	CHF 600'000.00
004 PATENSCHAFT FÜR BERGGEMEINDEN	CHF 1'000'000.00
005 VENTE DE BÂTIMENTS SCOLAIRES	<u>CHF 2'000'000.00</u>
TOTAL SUBVENTIONS + VENTE	CHF 4'148'000.00
SOLDE À FINANCER	CHF 7'787'800.00

Calendrier

Le calendrier intentionnel de la réalisation de projet pour la construction de la nouvelle école à Neirivue est le suivant :

Message pour le vote du crédit de construction	01.12.2021
Demande d'autorisation finale (mise à l'enquête)	17.01.2022
Début des travaux	printemps / été 2022
Fin des travaux et mise en service	août-décembre 2024

Conclusion

Le crédit de construction financera le solde des prestations liées à la construction de la nouvelle école de Neirivue. L'équipe de mandataires (architectes, architecte-paysagistes, ingénieurs civil, ingénieurs CSVE, acousticien et géomètre) et par d'autres spécialistes sollicités ponctuellement (géotechnicien, éclairagiste, physicien du bâtiment...) déposera la demande définitive, développera le projet d'exécution (plans et contrats d'entreprise), l'exécution de l'ouvrage (direction des travaux et le contrôle des coûts) et la mise en service des bâtiments (décompte final).

Le Conseil communal invite l'assemblée communale à accepter ce crédit de construction de **11'935'800.— CHF TTC** destiné à la réalisation du projet de construction d'une nouvelle école à Neirivue.



Sapeurs-pompiers Intyamou



Nos missions

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les événements naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage des personnes et des animaux

<https://www.118-info.ch>

Rétrospective 2021

Depuis le début de l'année et la création du Corps de sapeurs-pompiers de l'Intyamou, nous sommes intervenus à 19 reprises pour un total de 330 heures et plus de 1200 heures de formation et de travail ont été effectuées.

- 4 x éléments naturels (tempête et inondation)
- 5 x défenses hydrocarbures
- 3 x feux de cheminées
- 4 x alarmes automatiques
- 2 x assistances techniques
- 1 x feu de végétation



ADMINISTRATION COMMUNALE

- Rue du Moléson 19, 1669 Albeuve
Téléphone 026 928 40 40
Fax 026 928 40 49
Site internet www.haut-intyamon.ch
e-mail commune@haut-intyamon.ch
- Horaire d'ouverture :
lundi 14.00 h. à 16.30 h.
mardi 09.00 h. à 11.00 h. et 17.30 h. à 18.30 h.
jeudi 09.00 h. à 11.00 h.
vendredi 09.00 h. à 11.00 h.
- Fermeture de l'administration communale
 - durant les fêtes : du 24.12.2021 au 09.01.2022
 - réouverture le lundi 10.01.2022
- Service de piquet CAD chauffage à distance, eau, édilité, neige :
téléphone 079 282 22 52

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS EN 2022

- Déplacement en raison des fêtes et jours fériés

<u>Fêtes</u>	<u>Date de déplacement</u>
- Lundi de Pâques	jeudi 21 avril 2022
- Lundi de Pentecôte	jeudi 9 juin 2022
- 1er août	jeudi 4 août 2022
- Assomption	jeudi 18 août 2022
- Toussaint	jeudi 3 novembre 2022
- Noël	jeudi 29 décembre 2022

- Horaire d'ouverture de la déchetterie

<u>Hiver</u> :	<u>Eté</u> : * à l'essai pour 2022
mercredi 17.30 à 19.00 h.	mardi 17.00 à 18.30 h.
samedi 09.30 à 11.30 h.	jeudi 18.30 à 19.30 h.
	samedi matin 09.30 à 11.30 h.
	samedi après-midi 13.30 à 15.30 h.

Le changement d'horaire s'effectue toujours la semaine suivant l'entrée en vigueur de l'heure d'été ou de l'heure d'hiver. Les jours fériés ou les jours de fête, la déchetterie est fermée même si la date coïncide avec un jour d'ouverture.

DISTRIBUTION DES SAPINS DE NOEL

essence Nordmann cultivée en Suisse

**Le jeudi 16 décembre 2021
entre 17.00 et 18.00 h.**



Albeuve : devant la loge communale

Prix : Fr. 20.00 le sapin

Commande : auprès du secrétariat communal,
rue du Moléson 19, 1669 Albeuve
ou par e-mail commune@haut-intyamon.ch
ou par fax au 026 928 40 49

Délai : le 1^{er} décembre 2021

..... Bulletin de commande

A retourner à l'Administration communale, rue du Moléson 19, 1669 Albeuve

Nom et prénom

Adresse

Lieu

Nombre No téléphone

Signature